

justice

Mia Electric : la justice autorise la poursuite de l'instruction judiciaire contre Michele Boos

Michelle Boos peut être poursuivie par la justice. C'est la décision prise ce mardi par la chambre d'instruction de la cour d'Appel de Poitiers, renvoyant dans leurs cordes les avocats de l'ex-dirigeante de Mia Electric, qui avaient déposé une requête en nullité.

Par Bernard Dussol | Publié le 07/04/2015 | 17:50, mis à jour le 07/04/2015 | 18:03

16 [f Partager](#) [Tweeter](#) [g+ Partager](#)



© AFP ForuImage | Michele Boos dans l'usine Mia Electric (79) le 19/07/2013.

L'ex-dirigeante de Mia Electric pourra être poursuivie en justice. C'est la décision prise aujourd'hui à Poitiers par les juges de la Chambre de l'instruction de la Cour d'appel qui se prononçaient sur une demande des avocats de Michele Boos. Ceux-ci avaient présenté une requête en nullité pour faire annuler la mise en examen de la femme d'affaires

16



franco-coréenne.



Rappelons que Michele Boos est sous le coup d'une information judiciaire pour abus de biens sociaux, banqueroute et escroquerie. Il lui est reproché d'avoir fait racheter les actifs de Mia Electric par l'intermédiaire d'un intermédiaire à l'occasion d'une vente aux enchères.

Les avocats de Michele Boos, Me Pardo, Chautemps, Siahou et Audegond indiquent dans un communiqué que leur cliente va se pourvoir en Cassation. Ils se réjouissent néanmoins de "*la seconde décision de la Chambre de l'instruction assouplissant largement le contrôle judiciaire de Madame Boos.*" De fait, la chambre de l'Instruction a assoupli le contrôle judiciaire de l'ex-dirigeante de Mia. Sa caution a été abaissée à 75 000 euros mais son passeport reste toujours confisqué et il lui est interdit de quitter la France.

dans vos régions

Météo : encore une journée agréable

Les titres de l'édition de 19h de ce samedi 4 avril

Affaire Bygmalion : Philippe Briand placé en garde à vue France 3 Centre

Enfant fauché par une voiture à Tours : un automobiliste interpellé France 3 Centre

L'ancien employé municipal de Rouen mis en examen pour génocide au Rwanda sera remis en liberté France 3 Haute-Normandie

ailleurs sur le web

Femmes actives : à quoi ressemble votre vie en vidéo ? Caudalie

Voici à quoi ressemble le manoir de Mike Tyson à l'abandon metronews

Top 13 des plus belles photos du monde Geo

Un défaut sur la dette grecque coûterait 40 milliards à la France Le Figaro

Les 6 points essentiels à savoir sur l'Assurance-Vie, en Vidéo. BforBank

Recommandé par

0 Commentaires France 3 Poitou Charentes

 S'identifier ▾

 Recommend

 Partager

Les meilleurs ▾



Commencer la discussion...

Soyez le premier à commenter.

 S'abonner

 Ajoutez Disqus à votre site web !

 Vie Privée